

L'énergie *nous habite!*

Ouverture de la réunion

Tenue des séances dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Les élus ont adopté une résolution :
 - ✓ Autorisant la tenue à huis clos des séances du conseil durant la période d'état d'urgence décrétée par le gouvernement du Québec depuis le 13 mars 2020;
 - ✓ Autorisant les membres du conseil et les officiers municipaux à y participer par tout moyen de communication, notamment par visioconférence;
 - ✓ Modifiant l'heure des séances durant cette période pour qu'elles aient lieu à 15 h.

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois d'avril 2020 d'une somme de 48 794,80 \$.

Annulation des intérêts – Baux sur les terres publiques intramunicipales et les terres du domaine de l'État :

- Les membres du conseil ont pris la décision de ne pas charger d'intérêt sur les loyers, et ce, jusqu'au 31 août 2020, afin d'aider les contribuables possédant un bail de villégiature sur les terres publiques intramunicipales et sur les terres du domaine de l'État situées sur son territoire, et qui ne sont plus en mesure de payer leur loyer annuel en raison de la COVID-19.

Avis de motion :

- Un avis de motion a été donné pour l'adoption, lors d'une prochaine séance :
 - ✓ Du règlement n° 269-2020 ayant pour objet de reporter la date de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;
 - ✓ Du règlement n° 270-2020 ayant pour objet de modifier le règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour les services du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan, et ce, afin de reporter au 10 septembre la date du 2^e versement des comptes de taxes qui était prévu pour le 11 juin 2020.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements – Municipalité de Chambord :

- Les conseillers ont approuvé les règlements n°s 2019-662, 2020-673, 2020-674 et 2020-675 de la Municipalité de Chambord visant à apporter plusieurs modifications au plan d'urbanisme, au règlement de zonage et au règlement sur les usages conditionnels de la Municipalité.

Approbation de la résolution n° 09-0320-16 (PPCMOI) – Ville de Saint-Félicien :

- Les conseillers ont approuvé la résolution n° 09-0320-16 de la Ville de Saint-Félicien ayant pour effet d'accorder la demande d'autorisation d'un projet particulier au 557-559, route 169, à Saint-Félicien, en lien avec la relocalisation de La Maison du Bleuets, et ce, malgré les usages autorisés au cahier des spécifications de la zone concernée, soit la zone 47A-dy, conformément au règlement n° 18-951.

Décision sur les demandes de modifications au schéma d'aménagement (SADR) et de développement révisé – Ville de Saint-Félicien :

- Les membres du conseil ont accepté la demande qui vise l'agrandissement de 7,61 hectares de l'affectation récréative à même l'affectation agroforestière située à l'est du Club Tobo-Ski afin de permettre le développement des phases III et IV du village alpin et ils ont également accepté la demande qui vise à agrandir une affectation de villégiature de manière à y inclure des usages existants (secteur chemin Laverdure).

Projet de règlement n° 268-2020 – Remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation publique écrite :

- Les élus ont adopté une résolution désignant, comme prioritaire, le projet de règlement n° 268-2020 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les limites des périmètres d'urbanisation des municipalités de Chambord et de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean. Ils ont également résolu de tenir une consultation écrite qui se déroulera du 30 avril au 15 mai 2020, et ce, en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

Mandat – Production de panneaux d'agglomération :

- Le conseil a accordé un mandat de production de panneaux annonçant les agglomérations urbaines le long de la véloroute des Bleuets à Lettrage Flash d'Alma, et ce, pour une somme de 1 692,52 \$.

Programme d'aménagement durable des forêts – Plan d'action 2020-2021 :

- Les élus ont procédé à l'adoption du plan d'action 2020-2021 du Programme d'aménagement durable des forêts, lequel sera transmis au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Autorisation d'appel d'offres – Travaux de récolte forestière dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-André/Lac-Bouchette :

- Les conseillers ont autorisé la publication d'un appel d'offres pour procéder à la récolte de 38 754 m³ de bois dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-André/Lac-Bouchette, et ce, par le biais du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec.

Autorisation de signature – Contrats de vente de bois provenant des terres publiques intramunicipales :

- Le préfet et le directeur général ont reçu l'autorisation de signer les ententes de vente de bois à intervenir avec Produits forestiers Résolu, Westrock La Tuque et Arbec Saint-Georges de Champlain, et ce, dans le cadre des travaux de récolte forestière qui auront lieu dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-André/Lac-Bouchette.

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la
MRC du Domaine-du-Roy
aura lieu le mardi
12 mai 2020, à 15 h, à huis clos.

Développement territorial et socioéconomique

Contribution financière – Corporation de développement de la filière bois :

- Pour soutenir le développement de la filière bois du territoire, les élus ont autorisé le versement d'une somme de 50 000 \$ au CLD Domaine-du-Roy.

Projet de mutualisation du transport – Distribution et approvisionnement :

- Les élus ont accepté le projet de mutualisation du transport pour la distribution et l'approvisionnement de produits locaux agroalimentaires sur les territoires de la MRC de Maria-Chapdelaine et de la MRC du Domaine-du-Roy.

Nomination d'un représentant au conseil d'administration de Portes ouvertes sur le Lac :

- Les conseillers ont nommé M. Yanick Baillargeon, préfet, à titre de représentant de la MRC du Domaine-du-Roy au conseil d'administration de Portes ouvertes sur le Lac.

Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises :

- Dans le contexte de la crise de la COVID-19, les membres du conseil ont adopté une résolution visant à mettre en place le Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. Ils ont également demandé à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation l'autorisation de confier la gestion de ce fonds au CLD Domaine-du-Roy et d'approuver l'entente à intervenir à cet effet.

Fonds d'urgence communautaire COVID-19 :

- Afin de soutenir des besoins d'information, de communication, de transport, de sécurité alimentaire, de soutien aux plus démunis ainsi que des besoins d'hébergement ou toute autre problématique créée par la crise sanitaire de la COVID-19, le conseil a accepté de mettre en place un fonds d'intervention communautaire de 75 000 \$. Les conseillers ont également nommé M^{me} Jacynthe Brassard, agente de développement du territoire, et M^{me} Cindy Plourde, mairesse de Saint-François-de-Sales, pour représenter la MRC du Domaine-du-Roy au sein du comité d'évaluation des demandes d'aide financière formé pour la circonstance.

Plan de main-d'œuvre – Projet de mise en commun intermunicipal :

- Les élus ont accepté les demandes des municipalités de Chambord, Lac-Bouchette, Saint-André et Saint-François-de-Sales pour que le projet d'évaluation de certains scénarios de mise en commun entre leurs organisations puisse bénéficier du soutien technique de la MRC et de l'aide financière consentie à la MRC par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Transport

Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec (MTQ) – Programme d'aide au développement du transport collectif 2020 – Volet II :

- Les conseillers ont autorisé le dépôt et la transmission de la demande d'aide financière d'une somme de 275 000 \$ au MTQ pour l'année 2020, dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif.

Fonctionnement interne et logistique

Ratification de la décision prise par le directeur général – Fermeture des bureaux de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété le 13 mars 2020, les élus ont entériné la décision du directeur général relativement à la fermeture au public des bureaux administratifs de la MRC du Domaine-du-Roy, et ce, en date du 24 mars 2020.

Évaluation foncière

Mandat – Équilibrage des rôles :

- Les membres du conseil ont autorisé l'évaluateur, Les évaluations Cévimec-BTF inc., à procéder à l'équilibrage du rôle d'évaluation des municipalités de Lac-Bouchette, La Doré et Saint-Prime.

Territoire non organisé

Autorisation de versement – Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec :

- Les élus ont autorisé de procéder au premier versement d'une somme de 30 878 \$ au ministère de la Sécurité publique, pour les services de la Sûreté du Québec en 2020 déployés sur le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Divers

Motion de félicitations :

- Dans le contexte de la COVID-19, les élus ont adressé une motion de félicitations à :
 - ✓ M. Gaston Langevin, président syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN), pour le travail réalisé dans l'exercice de ses fonctions sur la ligne de front des services de santé;
 - ✓ Mme Cindy Plourde, mairesse de Saint-François-de-Sales, pour le déploiement de services dans sa collectivité et l'initiative mise en place pour apporter du réconfort à ses citoyens à Pâques.

Pour plus d'information :